

05/10/2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue au centre communautaire de Weedon, lundi, le 5 octobre 2020 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Monsieur le maire : Richard Tanguay  
Madame la conseillère : Maylis Toulouse  
Messieurs les conseillers : Pierre Bergeron  
Daniel Sabourin  
Eugène Gagné  
Daniel Groleau

Est absent à cette séance :

Monsieur le conseiller : Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance, monsieur Mokhtar Saada, directeur général et secrétaire-trésorier et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Richard Tanguay, maire, ouvre la séance à 19 h 35. Il présente l'ordre du jour en retirant le point 9.1.1 Embauche d'une adjointe administrative ;

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020
4. Rapport des conseillers et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public (sur tout sujet d'intérêt municipal)
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondances du mois de septembre 2020
9. Résolutions
  - 9.1 Administration
    - 9.1.1 ~~Embauche d'une adjointe administrative~~ **RETIRÉ**
    - 9.1.2 Contribution financière municipale pour l'ATLA
    - 9.1.3 Politique familiale et MADA
  - 9.2 Travaux publics
    - 9.2.1 Contrat déneigement trottoirs et 9<sup>e</sup> Rang
    - 9.2.2 Contrat déneigement Rang des Granites
  - 9.3 Sécurité publique
    - 9.3.1 Adoption du budget de la Régie incendie des Rivières
  - 9.4 Hygiène du milieu
    - 9.4.1 Adoption du budget de la Régie sanitaire des Hameaux
10. Divers et affaires nouvelles
11. Information des membres du conseil
12. Période de questions (exclusivement aux sujets à l'ordre du jour)
13. Levée de la séance

**#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-137**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté avec le retrait du point 9.1.1 Embauche d'une adjointe administrative.

**ADOPTÉE**

**#3 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-138**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**#4 RAPPORT DU MAIRE ET DES MEMBRES DU CONSEIL**

**Du maire ;**

- SADC et réseau
- Rencontre avec promoteur
- Attractivité Estrie
- Ose le Haut
- Lac à l'épaule MRC
- Lac Aylmer
- Conseil des maires MRC
- DGI
- Piste multifonctionnelle
- Patrouille verte
- Solidarité HSF
- FQM
- Biographie du Dr St-Pierre
- Milieux humides
- CJE
- PDZA
- Route 257

**Des membres du conseil ;**

- Appel d'offres camion de voirie
- CA Régie incendie des Rivières
- Projet écocentre St-Gérard
- Communications
- Âge d'Or St-Gérard
- Centre communautaire St-Gérard
- Corporation des Loisirs
- Centre communautaire Weedon
- CA Régie des Hameaux
- Centre culturel
- Patrouille verte
- CREE
- ARLA
- Rencontre maires autour du lac Aylmer
- Tests d'eau

**#5 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

- Mise à jour du schéma des risques Régie incendie et MRC
- Étude économie énergétique ciel étoilé
- Transition vers Aquatech
- Projet écocentre 112
- Suivi Mouvement j'y participe
- Analyse du budget 2021
- Comité de gestion du Centre communautaire
- Suivi SAAQ

**#6 QUESTIONS DU PUBLIC (TOUT SUJET MUNICIPAL)**

- Milieux humides et type de consultation
- Âge d'Or St-Gérard
- Sigale step-by-step
- Compteurs d'eau et fuites
- Dek hockey
- Vérifier le niveau de l'eau
- Nature des tests d'eau

**#7 ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

**CONSIDÉRANT QUE** les fonctionnaires et officiers, en vertu du règlement 2016-044 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-139**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est **334 322.67 \$** et détaillé comme suit :

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Opérations courantes payées    | <u>172 235.10 \$</u> |
| Opérations courantes à payer : | <u>162 087.57 \$</u> |
| <b>Sous total</b>              | <b>334 322.67 \$</b> |

|                      |                             |
|----------------------|-----------------------------|
| Salaires payés :     | <u>47 447.23 \$</u>         |
| <b>Grand total :</b> | <b><u>381 769.90 \$</u></b> |

Que le rapport soit classé sous le numéro 09-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**#8 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de correspondance a été déposée en comité plénier du conseil.

- Aucune information particulière n'est à noter

Par conséquent, le maire, Richard Tanguay fait le dépôt des correspondances du mois de septembre 2020.

**#9 RÉSOLUTIONS**

**#9.1 ADMINISTRATION**

**#9.1.1 EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

**POINT RETIRÉ**

**#9.1.2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE MUNICIPALE POUR L'ATLA**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la rencontre de l'Association Touristique du Lac Aylmer (ATLA) du 4 novembre 2014, il été déterminé que chacune des cinq (5) municipalités autour du lac Aylmer verserait une contribution financière de 1500\$ annuellement à compter de 2015 ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette contribution doit être versée annuellement afin de permettre à l'organisme de fonctionner et de donner suite aux divers projets ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-140**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** la municipalité de Weedon verse une contribution financière de 1500\$ annuellement à l'Association Touristique du Lac Aylmer et ce, jusqu'à nouvel ordre.

**ADOPTÉE**

**#9.1.3      DEMANDE COLLECTIVE POUR LA DÉMARCHE MADA**

**CONSIDÉRANT QUE** le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche MADA qui vise à aider les municipalités et les MRC désireuses d'encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François souhaite optimiser les possibilités de bonne santé, de participation sociale et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François souhaite déposer une demande collective, MRC et municipalités, de soutien financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande collective permettrait d'obtenir le soutien financier pour embaucher une ressource qui soutiendrait l'élaboration de la politique et du plan d'action de la MRC et des municipalités participantes à la demande ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'élaboration d'une politique MADA et la mise en œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu que notre population est vieillissante ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC du Haut-Saint-François ;

**CONSIDÉRANT QUE** la reddition de comptes en lien avec la démarche MADA sera assurée par la MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC souhaite également assurer la mise en œuvre du plan d'action régional et des plans d'actions locaux en déposant ultérieurement une demande d'aide financière au programme de soutien à la démarche, Volet 2 : soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-141**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**D'**autoriser la MRC du Haut-Saint-François à déposer une demande collective, MRC et municipalités, de soutien financier dans le cadre du Volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés (appel de projets 2020-2021) pour l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action régional et local pour chaque municipalité;

**D'**autoriser la MRC du Haut-Saint-François à coordonner les travaux d'élaboration ou de mise à jour de la politique MADA en lien avec la démarche MADA;

**DE** mandater monsieur Eugène Gagné responsable du dossier « Aînés » qui siègera sur le comité de pilotage coordonné par la MRC

**ADOPTÉE**

**#9.2 TRAVAUX PUBLICS**

**#9.2.1 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT TROTTOIRS ET 9<sup>E</sup> RANG**

**CONSIDÉRANT QUE** l'équipement municipal ne permet pas le déneigement du 9<sup>e</sup> Rang au-delà de la virée existante et que ce chemin donne accès à une résidence habitée à l'année ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'a pas l'équipement nécessaire pour l'entretien hivernal des trottoirs ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire entretenir les trottoirs les plus utilisés des secteurs St-Gérard et Weedon Centre ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-142**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** la municipalité de Weedon retient les services de L. Poulin Déneigement pour l'entretien hivernal des trottoirs les plus utilisés des secteurs Weedon Centre et St-Gérard (incluant la rue des Érables), de même que pour le déneigement du 9<sup>e</sup> Rang, de la virée de la Municipalité jusqu'à la fin du chemin verbalisé, pour les saisons 2020-2021, 2021-2022 ET 2022-2023 ;

**QUE** le taux horaire qui sera payé à L. Poulin Déneigement, incluant le personnel et l'équipement nécessaire à l'entretien sera de 85\$ de l'heure plus les taxes applicables ;

**QUE** le rapport des heures soient remises à la directrice des travaux publics à chaque semaine le lundi matin mentionnant la durée de chaque période de déneigement ainsi que le lieu et la date (feuilles de temps fournies). Une facture sera remise à la municipalité avant chaque fin de mois.

**QUE** le taux horaire sera de 100 \$ de l'heure si un employé supplémentaire doit être engagé pour la sécurité lors de l'utilisation du souffleur ;

**QUE** la fréquence de déneigement soit déterminée par la directrice des travaux publics et établie selon les besoins en fonction des précipitations. Les trottoirs doivent être dégagés **chaque matin avant 7h et avant 15h en après-midi** sur semaine. Les samedis et dimanches, le déneigement sera effectué avant 8h am.

**QUE** la Municipalité fournit l'abrasif nécessaire à l'entretien des trottoirs ;

**QUE** L. Poulin Déneigement fournira les assurances relatives à tout événement accidentel pouvant survenir sur les trottoirs sous sa responsabilité. Une preuve d'assurance sera apportée au bureau municipal.

**QUE** la municipalité se réserve le droit de mettre fin au contrat liant cette dernière à L. Poulin Déneigement pour tout motif jugé sérieux et ce, avec un préavis écrit de 30 jours.

**QUE** les paiements soient prélevés à même le poste budgétaire 02-330-00-443.

**ADOPTÉE**

#### **#9.2.2      CONTRAT DE DÉNEIGEMENT RANG DES GRANITES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Stratford effectue habituellement l'entretien hivernal d'une partie du rang des Granites sur le territoire de la municipalité de Weedon ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Weedon désire renouveler cette entente ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-143**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Bergeron

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil municipal de Weedon renouvelle l'entente avec la municipalité de Stratford pour l'entretien hivernal d'une partie du rang des Granites, sur une longueur de 0,8 km, entre le chemin de la Mine et les limites de la municipalité de Weedon, au montant de 1700 \$. Cette entente est valide pour l'hiver 2020-2021.

**QUE** ce montant soit prélevé à même le poste budgétaire no. 02-330-01-443

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à la municipalité de Stratford.

**ADOPTÉE**

### **#9.3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **#9.3.1 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget pour l'exercice financier 2021 de la *Régie incendie des Rivières* a été adopté à sa réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce budget, d'un montant total de cinq-cent-quatre-vingt-cinq mille huit-cent-soixante-quatre dollars (585 864 \$), doit être adopté par chaque municipalité membre de la Régie ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-144**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le budget pour l'exercice financier 2021 de la *Régie incendie des Rivières* soit et est adopté par le conseil municipal ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie incendie des Rivières.

**ADOPTÉE**

### **#9.4 HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **#9.4.1 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE SANITAIRE DES HAMEAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget pour l'exercice financier 2021 de la *Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux* a été adopté à sa réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce budget, d'un montant total de deux millions six-cent-quarante-deux-mille-deux-cent-trente-neuf dollars (2 642 239 \$), doit être adopté par chaque municipalité membre de la Régie ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-145**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le budget pour l'exercice financier 2021 de la *Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux* soit et est adopté ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

**ADOPTÉE**



**#10 DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES**

- Centre communautaire de St-Gérard / pas de location pour les 2 prochains mois
- Amélioration des loisirs St-Gérard

**#11 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

- Aucune information pour ce point

**#12 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Ramassage gros rebuts
- Écocentre 112

**#13 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2020-146** À 20 h 45, madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance ordinaire.

---

Richard Tanguay,  
Maire

---

Mokhtar Saada  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier